Parcelles présumées sans maître
au sens de l'article L. 1123.4 du Code général de la propriété des personnes publique

Les parcelles signalées reposent sur la dernière situation connue par les services du cadastre à la date du **01 01 2019**. Ces seuls renseignements ne sauraient préjuger de leur vacance.

(*) Les parcelles concernées par le dispositif pour la 1ère fois en 2019 sont retracées en gras.

COMMUNE : **211 – SAINT-CONGARD**

Préfixe de section cadastrale	Section cadastrale	Numéro de plan
	C	**260**
	ZI	**184**